



COMÉDIE-FRANÇAISE

FONDATION



La Fondation pour la Comédie-Française a pour vocation de soutenir l'ambition du premier Théâtre de France.

Créée en octobre 2016, placée sous l'égide de la Fondation de France, la Fondation pour la Comédie-Française rassemble tous ceux et celles, particuliers et entreprises, qui souhaitent soutenir à long terme le développement de cette institution et contribuer à son rayonnement national et international.

Depuis plus de trois siècles, cette maison et sa troupe exceptionnelle interprètent tous les répertoires du théâtre, miroir vivant de la complexité du monde.

Les mécènes de la Fondation et la Comédie-Française partagent une même volonté d'excellence qui soude leur action commune en faveur de la création artistique, de la diffusion des spectacles au plus grand nombre, de la transmission des savoir-faire, de l'entretien de la mémoire collective, et de la conservation du patrimoine.

Chacun de vos dons est important, quel qu'en soit le montant.

Je compte sur vous,

Marie-Claire Janailhac-Fritsch
Présidente de la Fondation



1 LA COMÉDIE-FRANÇAISE

- 5 La Troupe
- 7 Une institution unique
- 8 L'administrateur général :
son projet pour la Comédie-Française

2 LA FONDATION POUR LA COMÉDIE-FRANÇAISE

- 13 L'engagement des fondateurs
- 14 L'égide de la Fondation de France
- 15 La gouvernance

3 FAIRE UN DON POUR LA COMÉDIE-FRANÇAISE

- 18 Vous êtes un particulier
- 24 Vous êtes une entreprise
ou une fondation d'entreprise

4 DES PROJETS À SOUTENIR

- 30 La création artistique
- 31 La diffusion et la transmission
- 32 Le patrimoine
- 36 La Comédie-Française à la Cité du théâtre

5 DES LIEUX DE SPECTACLES ET DES ESPACES DE RÉCEPTION

SIMUL ET SINGULIS
être ensemble et être soi-même



LA COMÉDIE-FRANÇAISE UNE INSTITUTION UNIQUE

Entrer à la Comédie-Française, c'est entrer dans une maison.

Fondée en 1680, elle repose sur trois piliers : la troupe, le Répertoire et l'Alternance qui en font l'exception, la pérennité et la vitalité.

La troupe de la Comédie-Française est la plus ancienne troupe en activité au monde. Structure initiale, la Société des Comédiens-Français compte, depuis les compagnons de Molière et jusqu'en 2016, 530 comédiens. Sa devise, *Simul et Singulis* – être ensemble et être soi-même – dit beaucoup de son fonctionnement : lieu d'une créativité foisonnante et en perpétuel renouvellement, elle est à la fois conservatoire des arts du dire, espace de mûrissement et foyer de création. Elle est composée de sociétaires et de pensionnaires.

Le Répertoire désigne l'ensemble des œuvres que la Troupe peut interpréter à la Salle Richelieu. Comptant à ce jour quelque 3 000 pièces, il est toujours en mouvement, enrichi au fil des époques des styles d'écritures théâtrales les plus variés.

Pratique que seule la Comédie-Française a fait perdurer en France comme élément constitutif, **l'Alternance** désigne en premier lieu celle des spectacles, spécifique à la Salle Richelieu, où l'on en donne jusqu'à cinq différents la même semaine. Mais elle concerne aussi les interprètes : la Troupe jouant jusqu'à huit pièces concomitamment sur les trois plateaux de la Comédie-Française (auxquels s'ajoutent les tournées), plusieurs comédiens peuvent être distribués sur un même rôle et se relayer pour assurer la plus grande diversité de propositions possible.

À ces trois piliers originels s'ajoute une véritable fabrique de spectacles, chaque représentation étant l'aboutissement d'une longue chaîne de savoir-faire des équipes qui travaillent derrière le rideau. Quelque 340 salariés exercent plus de 70 métiers différents qui se transmettent et se réinventent de génération en génération.

L'ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL: SON PROJET POUR LA COMÉDIE-FRANÇAISE

On croit souvent que la troupe de la Comédie-Française, dont les comédiens sont pour la plupart issus des plus grandes écoles de théâtre, serait avant tout spécialiste de l'interprétation du répertoire classique. De là l'impression malheureuse qu'elle devrait s'y cantonner, n'étant pas taillée pour des routes plus buissonnières ou contemporaines. C'est mal connaître l'histoire de cette maison qui a suivi et provoqué nombre de révolutions esthétiques et littéraires. Il n'existe pas d'acteurs classiques que la formation et l'appétence pour la stylistique opposeraient à des acteurs contemporains, supposés plus libres ou polyvalents. Non. Il n'y a que de grands acteurs. Des acteurs justement capables de passer d'un répertoire à un autre, de mettre dans les œuvres classiques ce qu'il faut de rapport au présent et dans le théâtre contemporain la rigueur indispensable aux grands spectacles. Il y a la Troupe.

Pour l'administrateur général, cette exception est une force vive absolue dont j'ai toujours pensé qu'elle engage à ne pas choisir de camp et invite au contraire à travailler et à présenter tous les théâtres. Pour révéler cette richesse, il faut toute la force et la détermination de celles et ceux qui, derrière le rideau, œuvrent quotidiennement à ce qu'il se lève près de huit cents fois par an. Le soutien et l'engagement des mécènes à nos côtés sont indispensables à la mise en œuvre de cette volonté artistique d'ouverture.

Éric Ruf





LA FONDATION
POUR LA
COMÉDIE-FRANÇAISE



L'ENGAGEMENT DES FONDATEURS

La Fondation pour la Comédie-Française, œuvre d'intérêt général au service de la culture, est née de la volonté de ses fondateurs de s'impliquer, chacun personnellement et collectivement, en faveur du rayonnement de la maison de Molière.

En complément de leurs apports financiers, les fondateurs offrent leur temps, leurs réseaux et leur pouvoir de conviction afin de lever des fonds pour financer les projets de la Comédie-Française.

Leur engagement est désintéressé. Tous bénévoles, ils s'interdisent de retirer de la Fondation un quelconque bénéfice.

Leurs actions se placent dans le respect de l'entière indépendance de l'administrateur général quant à sa programmation artistique, et des impératifs de bonne marche du théâtre et des spectacles.

De cette implication forte, en France et à l'étranger, naît leur responsabilité en tant qu'ambassadeurs de la Comédie-Française.

L'ÉGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE

La Fondation pour la Comédie-Française est placée sous l'égide de la Fondation de France.

Une fondation sous égide ou « abritée » épouse la personnalité morale de sa fondation ombrelle. Ce statut permet à la fondation abritée de bénéficier de tous les avantages fiscaux et juridiques accordés aux fondations reconnues d'utilité publique, notamment de recevoir des dons et des legs.

Forte de 45 ans d'expérience, la Fondation de France est le **premier réseau philanthropique de France**. Elle intervient à travers ses propres programmes d'actions et à travers plus de 800 fonds et fondations. Depuis le 15 décembre 2015, la Fondation de France a obtenu le Label IDEAS, délivré par un comité indépendant, qui atteste la qualité de ses pratiques à la fois en termes de gouvernance, de gestion financière et d'efficacité des actions menées. Être abritée par la Fondation de France permet à la Fondation pour la Comédie-Française d'être immédiatement opérationnelle et de bénéficier de l'expertise pluridisciplinaire et du réseau de la Fondation de France.

La Fondation de France assure la gestion administrative, financière et comptable des dons et garantit l'autonomie de la Fondation pour la Comédie-Française en matière de choix des projets, de finances, d'organisation et de communication. Elle permet aux mécènes de bénéficier des déductibilités fiscales notamment au titre de l'impôt sur le revenu, l'impôt sur la fortune et l'impôt sur les sociétés.

LA GOUVERNANCE

La gouvernance garantit une gestion rigoureuse et transparente de la Fondation.

La Fondation pour la Comédie-Française, sous l'égide de la Fondation de France, est administrée par un **comité exécutif composé de 12 administrateurs** issus de 4 collèges :

- le collège des fondateurs
- le collège des donateurs
- le collège des personnalités qualifiées
- le collège de la Comédie-Française

Le collège des **fondateurs** rassemble l'ensemble des fondateurs. Le collège des **donateurs** est formé par les représentants des mécènes de la Comédie-Française, individuels et entreprises.

Les **personnalités qualifiées** sont des personnes qui, par leurs compétences spécifiques et leur expérience personnelle, apportent un éclairage complémentaire pertinent aux débats et décisions du comité exécutif.

Le collège de la **Comédie-Française** est composé de deux administrateurs élus : l'administrateur général de l'Établissement public industriel et commercial (ÉPIC) de la Comédie-Française, ou son représentant, et le doyen de la Société des Comédiens-Français ou un autre sociétaire qu'il aura désigné.

Les collèges des donateurs et des personnalités qualifiées sont cooptés par l'ensemble du comité exécutif.

Le comité exécutif élit un président pour la Fondation, détermine les programmes d'activité, décide des moyens de levée de fonds, s'assure de l'utilisation des sommes attribuées, vote les budgets et contrôle les comptes annuels de la Fondation pour la Comédie-Française.



FAIRE UN DON
POUR LA
COMÉDIE-FRANÇAISE

VOUS ÊTES UN PARTICULIER

Vous pouvez faire un don

- **en numéraire**

- par courrier postal :

- Fondation pour la Comédie-Française
 - Comédie-Française
 - Place Colette
 - 75001 Paris - France

- Le chèque doit être libellé à l'ordre de :

- Fondation de France/Fondation pour la Comédie-Française

- par téléphone :

- + 33 (0)1 44 58 15 56

- en ligne :

- www.comedie-francaise.fr

- **par une donation ou un legs**

En faisant une donation ou un legs, vous soutenez durablement la Comédie-Française. Avec les équipes de la Fondation pour la Comédie-Française, celles de la Fondation de France et votre notaire, vous construisez votre projet avec l'assurance que vos choix et décisions seront rigoureusement respectés.

Vous pouvez inclure dans une donation ou un legs : une somme d'argent, des titres, des bijoux, des œuvres d'art, des immeubles (maison, appartement, etc), et tout autre bien qui vous appartient.

Vous pouvez décider d'effectuer une **donation temporaire d'usufruit** : dans ce cas, la Fondation pour la Comédie-Française recevra l'usufruit de votre bien pendant la période que vous aurez déterminée, alors que vous en conserverez la propriété.

Vous pouvez également désigner la Fondation pour la Comédie-Française comme **bénéficiaire d'un contrat d'assurance-vie**.

DISPOSITIONS FISCALES

Tout don à la Fondation pour la Comédie-Française sous égide de la Fondation de France ouvre droit à une déduction fiscale.

Si vous êtes résident français vous bénéficiez sur tout don en numéraire :

- soit d'une réduction sur l'impôt sur le revenu (IR) de 66% dans la limite de 20% du revenu annuel,
- soit d'une réduction sur l'impôt sur la fortune (ISF) de 75% dans la limite de 50.000 euros par an.

Pour les donations et les legs, la fiscalité est également avantageuse et notamment exonère notamment des droits de mutation ou diminue vos assiettes fiscales (ISF, transmissions). L'incidence fiscale de vos donations ou legs sera précisée au cas par cas.

Si vous êtes résident aux États-Unis votre don sera déductible via les American Friends de la Fondation de France.

Si vous êtes résident en Europe votre don sera déductible via les accords Transgiving Europe.

Pour toute précision, contactez-nous

+ 33 (0)1 44 58 15 56

fondation@comedie-francaise.org

PLAN DE RECONNAISSANCE

Le mécénat offre aux donateurs l'opportunité d'être accueillis au cœur de la maison de Molière. Vous pourrez découvrir son fonctionnement « derrière le rideau » et avoir l'opportunité de moments d'échanges privilégiés avec les Comédiens Français.

La Fondation vous accueille au sein de différents cercles. Votre fidélité est encouragée et récompensée. Votre appartenance à un cercle dépend du **montant cumulé de vos dons depuis votre premier don à la Comédie-Française**, y compris les dons intervenus avant la création de la Fondation pour la Comédie-Française.

Vous serez invités à des **événements réservés aux mécènes** qui rythment la saison théâtrale et associés à des moments intimes de la vie du Théâtre.

Vous bénéficierez d'un accès privilégié aux spectacles par la mise à disposition d'un **service réservé aux mécènes** avec numéro de téléphone et adresse e-mail dédiés, pour toute information, réservation, achat de places, etc.

Votre nom – sous réserve de votre accord – sera mentionné sur le site Internet et dans la brochure de saison de la Comédie-Française ainsi que dans le rapport annuel de la Fondation pour la Comédie-Française.

Cercle des ambassadeurs

à partir de 150.000 € de dons cumulés

Le rôle d'ambassadeur est stratégique. Il aide la Fondation pour la Comédie-Française à gagner en visibilité et à diffuser son message. L'ambassadeur convainc des personnes ou des entreprises de son entourage, « ses filleuls », qui deviennent à leur tour donateurs de la Fondation pour la première fois. Ce cercle est éligible à tous les donateurs dont le montant cumulé des dons personnels et des dons premiers de chacun de ses filleuls atteignent ou dépassent 150.000 euros.

Cercle des grands donateurs

à partir de 50.000 € de dons cumulés

Cercle des donateurs

à partir de 15.000 € de dons cumulés

Cercle des bienfaiteurs

à partir de 5.000 € de dons cumulés

Cercle des amis

à partir de 1.500€ de dons cumulés

Club 1680

dons en ligne de montant unitaire inférieur à 1.500 €



VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE OU UNE FONDATION D'ENTREPRISE

Vous pouvez faire un don en numéraire, en nature ou en compétences.

Le mécénat se présente aujourd'hui dans la plupart des cas sous forme d'un **soutien financier**.

Mais il peut également prendre la forme d'un **mécénat de compétence** : mise à disposition de salariés de votre entreprise sur leur temps de travail auprès de la Comédie-Française, ou encore d'un **mécénat en nature** : don de biens ou mise à disposition de services de votre entreprise au profit de la Comédie-Française.

Les différentes formes de mécénat permettent à chaque mécène de proposer un mécénat sur mesure, en parfaite cohérence avec l'image et les objectifs de son entreprise.

Afin de répondre le plus précisément aux souhaits des entreprises dans leur soutien de la Comédie-Française, la Fondation pour la Comédie-Française élabore avec chacune une convention de mécénat.

DISPOSITIONS FISCALES

Sociétés françaises

Tout don à la Fondation pour la Comédie-Française sous égide de la Fondation de France ouvre droit à **une réduction d'impôt égale à 60 % du montant du don, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires hors taxes**.

Dans le cas d'un mécénat en nature ou d'un mécénat de compétence, la valorisation des produits donnés ou de la prestation offerte est effectuée au prix de revient de ces produits ou prestations.

La valeur des contreparties accordées à l'entreprise mécène ne peut excéder 25% du montant total de la contribution versée.

Dans le cadre de cette limite de 25%, la Comédie-Française applique une répartition équitable entre les contreparties d'image et les contreparties de relations publiques afin de préserver sa mission d'intérêt général.

Sociétés étrangères

Dans le cas où votre entreprise possède une personnalité morale en dehors de France, (États-Unis, Europe), n'hésitez pas à nous contacter pour pouvoir bénéficier des avantages fiscaux de votre pays d'origine.

Pour toute précision, contactez-nous
Tél : + 33 (0)1 44 58 15 56
fondation@comedie-francaise.org

PLAN DE RECONNAISSANCE

La Fondation développe des relations privilégiées avec les entreprises mécènes en cohérence avec les projets de la Comédie-Française. Le mécénat offre aux entreprises l'opportunité de rencontres régulières avec les Comédiens-Français, les metteurs en scène, les artistes et toutes les personnes qui, par la conjonction de leurs talents et compétences, font l'excellence nationale et internationale de la Comédie-Française.

Les entreprises peuvent s'engager auprès de la Comédie-Française sur un projet précis ou participer au soutien mutualisé d'un grand projet. Chaque entreprise bénéficie d'une **approche sur mesure** en fonction de sa propre stratégie de mécénat. Cet accompagnement personnalisé peut s'appliquer à des projets de court, moyen ou long terme.

L'action de la Fondation s'inscrivant dans le long terme, votre fidélité est particulièrement encouragée. Ainsi, l'appartenance de votre entreprise à tel ou tel cercle dépend du **montant cumulé de vos dons depuis votre premier don à la Comédie-Française**, y compris les dons intervenus avant la création de la Fondation pour la Comédie Française.

Un **service dédié** est à votre disposition pour la réservation des places et l'organisation de tous vos événements à la Comédie-Française. Le nom de votre entreprise – avec votre accord – sera mentionné sur le site Internet et dans la brochure de saison de la Comédie-Française ainsi que dans le rapport annuel de la Fondation pour la Comédie-Française.

Cercle des entreprises grands mécènes
à partir de 1.000.000 € de dons cumulés

Cercle des entreprises associées
à partir de 500.000 € de dons cumulés

Cercle des entreprises donatrices
à partir de 150.000 € de dons cumulés

Cercle des entreprises bienfaitrices
à partir de 50.000 € de dons cumulés

Cercle des entreprises amies
à partir de 5.000 € de don annuel



LA CRÉATION ARTISTIQUE

Soutenez les nouvelles créations et les entrées au Répertoire

Le Répertoire désigne l'ensemble des œuvres que peut interpréter la Troupe Salle Richelieu et compte à ce jour 3 000 pièces. Il s'enrichit au fil du temps des styles d'écritures les plus variés grâce aux textes français et étrangers approuvés par le comité de lecture de la Comédie-Française.

Sur les autres scènes de la Comédie-Française (le Théâtre du Vieux-Colombier et le Studio-Théâtre), la programmation peut proposer des œuvres n'appartenant pas forcément au Répertoire.

Retrouver des titres classiques oubliés, adapter, créer de nouvelles formes et même écrire, faire dialoguer les metteurs en scène nourrit la création au quotidien à la Comédie-Française.

Soutenez les ateliers de création de la Comédie-Française aux savoir-faire exceptionnels

Dans les trois salles de la Comédie-Française sont présentés des spectacles pour la plupart réalisés en interne, grâce aux talents exceptionnels des personnels des ateliers.

Décors, mobiliers, costumes, accessoires, coiffures : aidez les ateliers à conserver ces savoir-faire d'excellence.

Soutenez les technologies nouvelles permettant d'élargir la palette des mises en scène

Les métiers du plateau évoluent avec les technologies. Aujourd'hui, lumières, vidéo, son, musique nécessitent des moyens sans cesse renouvelés.

LA DIFFUSION ET LA TRANSMISSION

Soutenez les actions éducatives de la Comédie-Française

La politique éducative de la Comédie-Française vise à développer :

- l'ouverture géographique et sociale, dans les salles parisiennes comme lors de tournées, par la mise en place de nouvelles conventions avec des établissements scolaires ou universitaires,
- la formation des enseignants afin d'assurer la continuité entre les actions éducatives proposées aux jeunes par la Comédie-Française et l'expertise pédagogique assurée par les professeurs.

Soutenez l'Académie de la Comédie-Française

Initiée en 2009, l'Académie accueille chaque saison des jeunes issus des grandes écoles supérieures d'art dramatique : comédien(ne)s, metteur(e) en scène-dramaturge, scénographe, costumier.

En plus des cours théoriques qui leur sont dispensés et qui leur permettent d'obtenir un MBA, l'Académie offre une expérience unique d'immersion complète au sein de la maison, aux côtés de la Troupe, des artistes invités et des équipes techniques et administratives.

Soutenez la diffusion des spectacles de la Comédie-Française par les tournées et l'audiovisuel

Être présente sur l'ensemble du territoire français et à l'étranger est une des missions fondamentales de la Comédie-Française. Chaque saison de nouvelles tournées sont programmées. La Comédie-Française diffuse également ses spectacles *via* la télévision, la radio ou le cinéma et propose des créations spécifiques pour ces média.

LE PATRIMOINE

Favorisez la conservation et la mise en valeur du patrimoine de la Comédie-Française.

L'entretien et la rénovation des espaces du bâtiment de la place Colette ou du Théâtre du Vieux-Colombier permettent d'améliorer l'accueil du public, et les espaces de travail de la Comédie-Française. Les travaux dans les salons, espaces d'accueil, sur la scène ou dans les ateliers régulièrement ont notamment besoin du soutien financier de mécènes.

Soutenez la collection exceptionnelle de la Comédie-Française

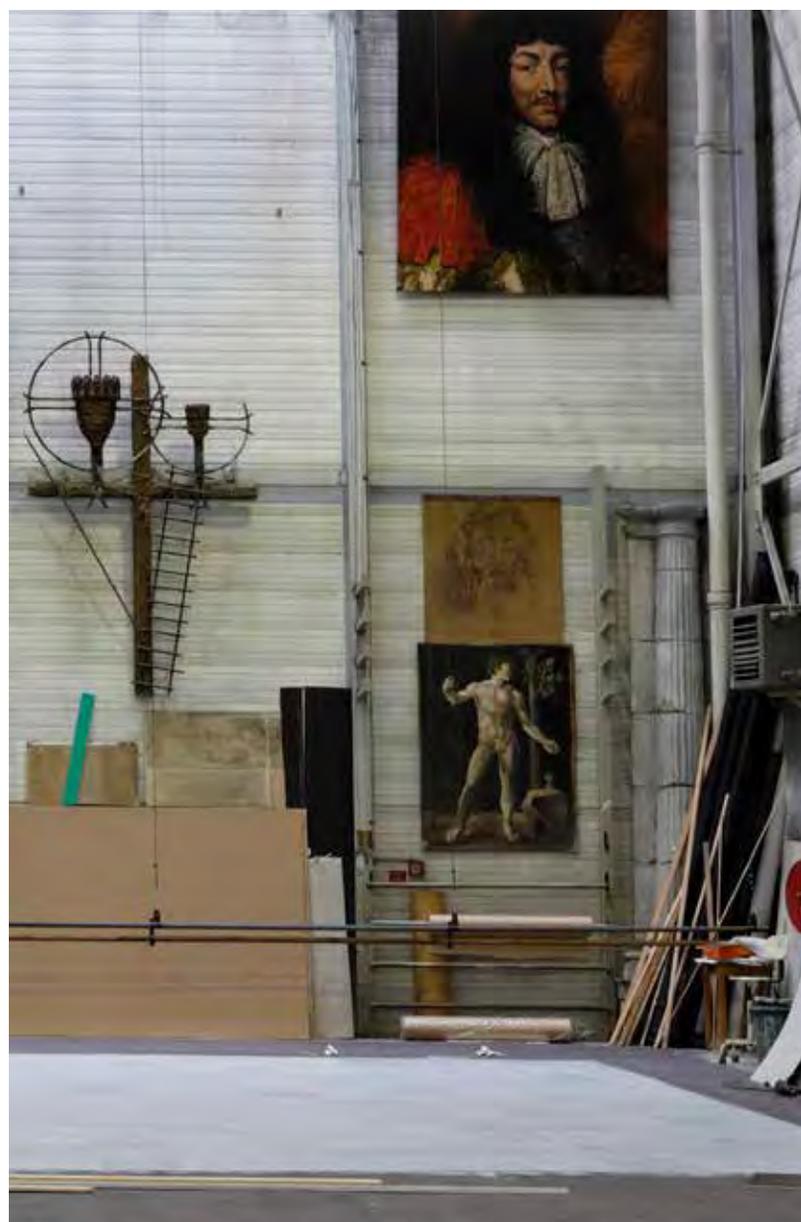
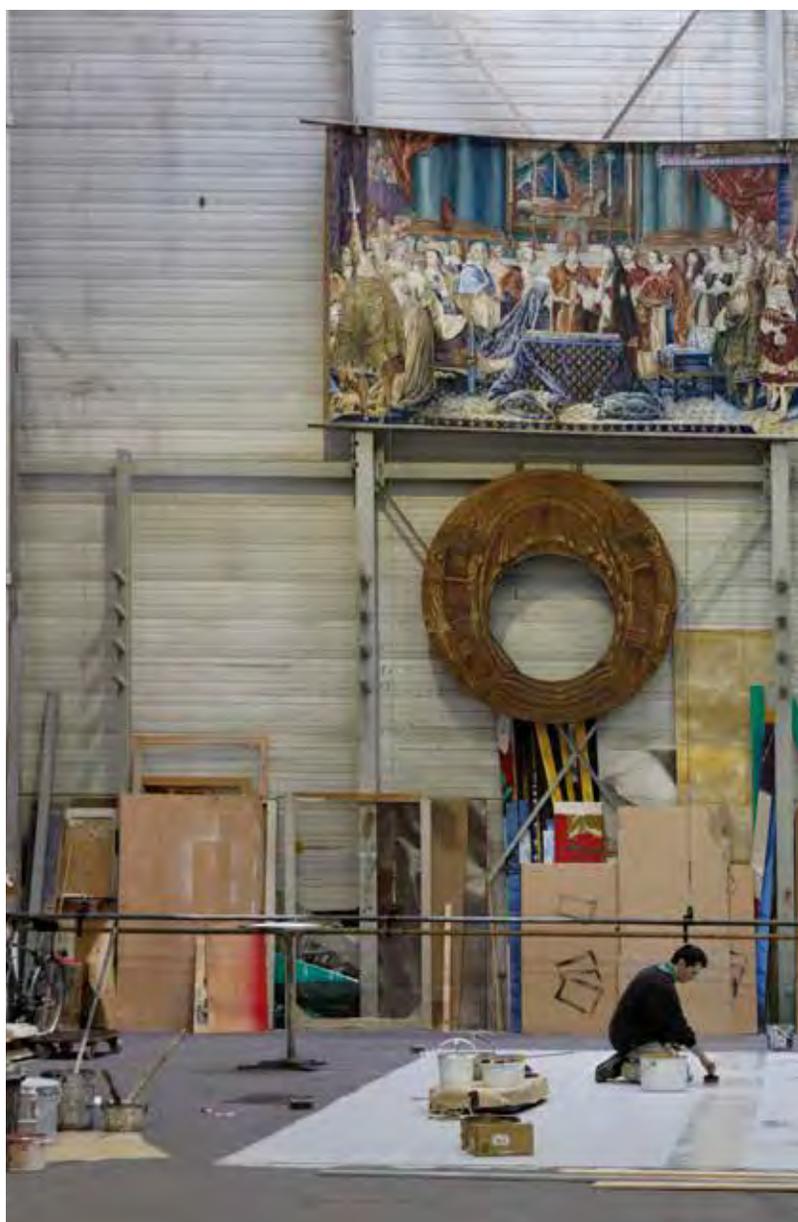
Dotée d'une bibliothèque-musée, la Comédie-Française est gardienne d'un fonds unique au monde témoignant de l'histoire du théâtre français depuis le XVII^e siècle : archives, registres comptables, correspondances, ouvrages, tableaux, sculptures, maquettes, photographies, documents audiovisuels...

L'enrichissement des collections se fait essentiellement par les dons, les legs ou l'apport financier de mécènes permettant des achats auprès de collectionneurs ou en vente publique. Soutenir ces acquisitions permet de combler des manques sur certaines périodes, d'assurer une cohérence à la collection pour mieux comprendre l'histoire du théâtre français.

La conservation des pièces nécessite des soins spécifiques et réguliers, et la restauration de certaines œuvres demande le soutien de mécènes.

Enfin une collection aussi exceptionnelle se doit d'être montrée au public et mise à disposition des chercheurs. Ainsi un soutien aux expositions est régulièrement recherché auprès de mécènes, de même qu'un apport de mécénat pour les programmes de numérisation des archives et documents.





LA COMÉDIE-FRANÇAISE À LA CITÉ DU THÉÂTRE

Lancé en octobre 2016 par le président de la République et la ministre de la Culture et de la Communication, ce grand projet permettra aux trois plus grandes institutions théâtrales nationales – Comédie-Française, Odéon-Théâtre de l'Europe et Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique – de collaborer, à l'horizon 2022-2023, sur un même site grâce à la restauration des ateliers Berthier. Sa situation géographique placera alors la Comédie-Française au cœur du grand Paris sur une ligne de partage entre un public conquis et un public à conquérir.

Il abritera pour la Comédie-Française :

- **deux salles de spectacle** de jauges respectives d'environ 600 places et 250 places. Modulables et modernes, elles sont l'alterité indispensable, à la fois technique et artistique, au théâtre à l'italienne (Salle Richelieu). Et répondent aux nécessités de certains répertoires ainsi qu'aux souhaits de nombreux metteurs en scène. La configuration spatiale et les équipements techniques simplifiés de ces deux nouvelles salles aideront la Comédie-Française à rayonner plus encore en France et à l'étranger.

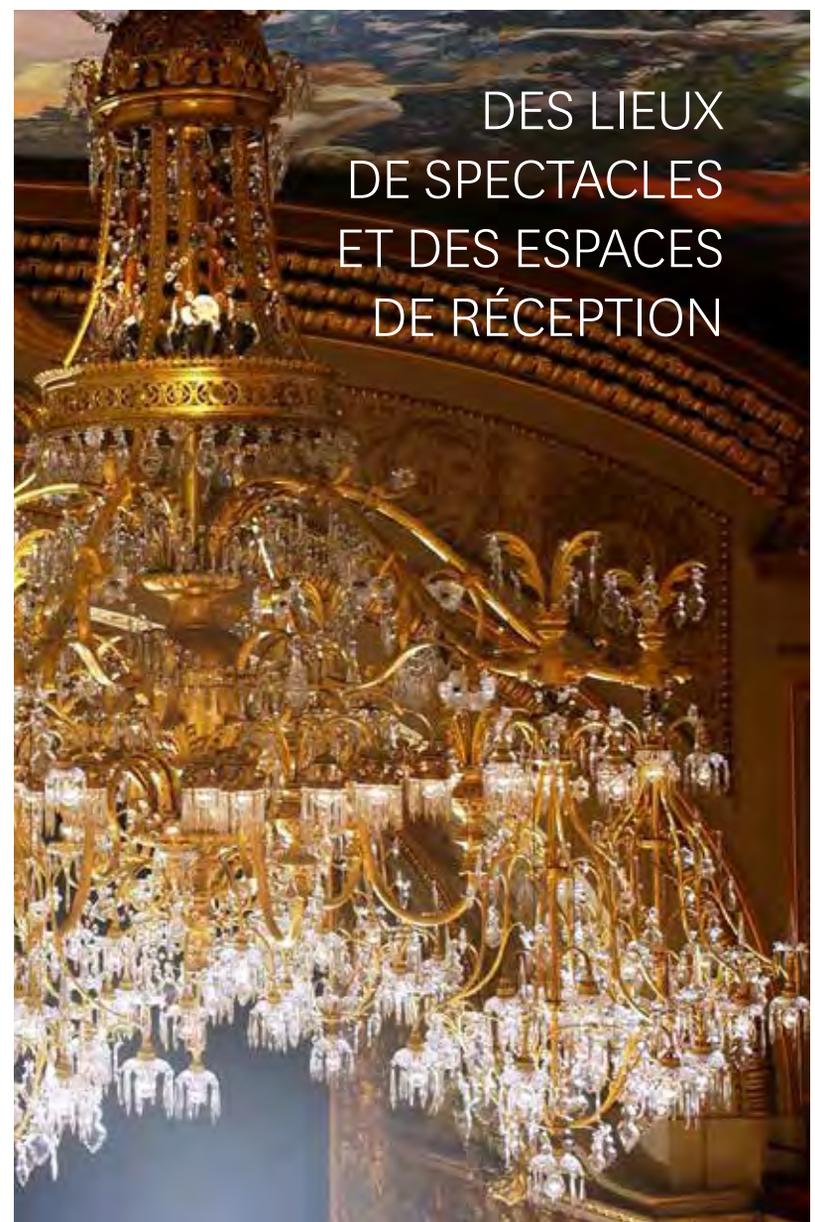
- **une salle de répétition** contiguë modulable également pour permettre différentes configurations de répétition.

- **des lieux de stockage, foyers techniques et artistiques, loges, petits ateliers et bureaux administratifs** nécessaires à la bonne exploitation des spectacles y insuffleront de la vie toute la journée. De plus les trois institutions y localiseront chacune leur collection-musée qui, côte à côte, formeront la plus grande source de documentation sur le théâtre français et partageront les services d'accueil, restaurations, boutiques, etc.

La Fondation s'inscrit tout naturellement dans l'accompagnement et le soutien de ce grand projet. Si les instances nationales apportent le financement nécessaire à la construction de la Cité du théâtre, le soutien des mécènes permettra à la Comédie-Française d'exploiter dès son ouverture, et dans toutes ses dimensions, ce nouveau potentiel de spectacles et de créations.







DES LIEUX
DE SPECTACLES
ET DES ESPACES
DE RÉCEPTION



Place Colette 75001 PARIS

SALLE RICHELIEU

Spectacle tous les jours de fin septembre à fin juillet.

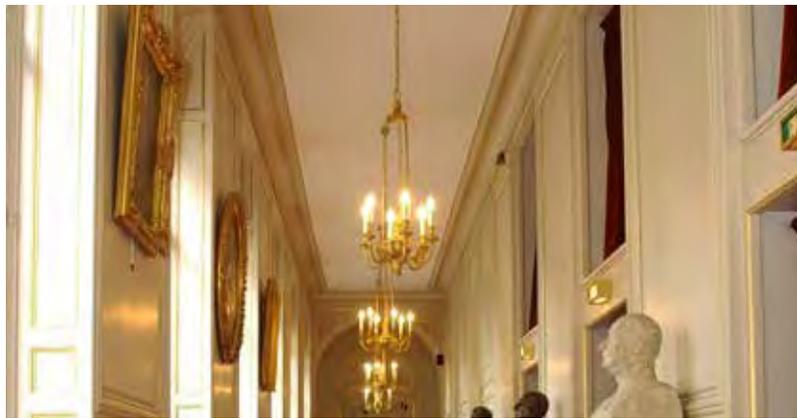
À partir de 500 personnes, une privatisation totale de la Salle Richelieu est possible. Des réceptions peuvent être organisées avant le spectacle, pendant l'entracte ou après la représentation dans les salons attenants à la Salle Richelieu.

Capacité d'accueil – jusqu'à 860 personnes

SALLE DU COMITÉ

C'est le lieu des grandes décisions qui marquent la vie de la Comédie-Française. Le comité d'administration y examine le budget, la programmation et promeut les comédiens ou décide de leur mise à la retraite. Le comité de lecture y vote les entrées au Répertoire.

Capacité d'accueil – de 20 à 40 personnes



GALERIE JACQUES CHARON

Elle porte le nom d'un sociétaire (1920- 1975), célèbre doyen de la maison dont le comique a fait rire des salles entières avec Sganarelle (*Dom Juan*), Argan (*Le Malade imaginaire*) ou monsieur Jourdain (*Le Bourgeois gentilhomme*). La galerie est dédiée aux acteurs dont les peintures et les bustes ornent cet espace.

Capacité d'accueil – de 40 à 90 personnes

FOYER PIERRE DUX

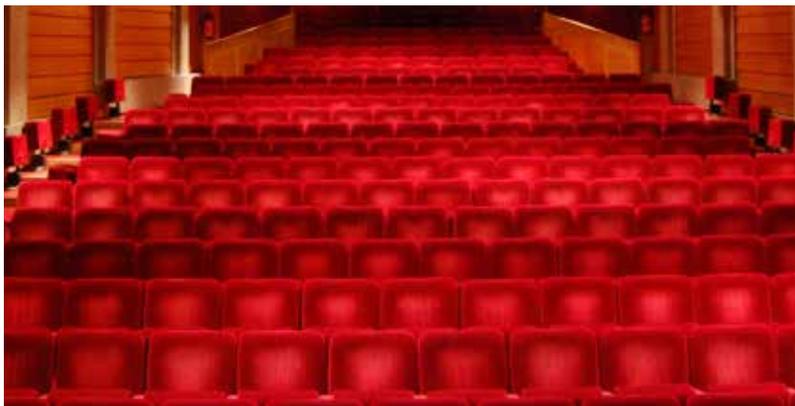
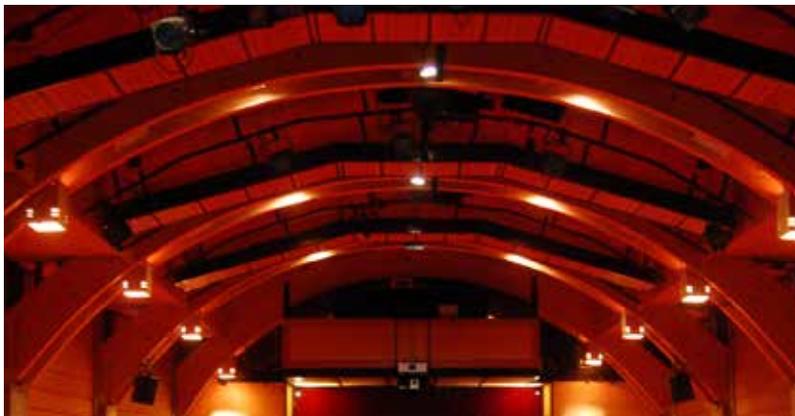
Le foyer Pierre Dux – ou foyer du public – est situé au niveau de la corbeille. Portant le nom d'un ancien sociétaire et administrateur général (1944-1945 puis 1970-1979) il réunit les spectateurs à l'entracte et est doté d'un bar fixe. Le foyer Pierre Dux, ne peut être privatisé à l'entracte, sauf dans le cas d'une privatisation complète de la salle.

Capacité d'accueil – de 90 à 160 personnes

SALLE MOUNET-SULLY

En cours de restauration, la salle sera disponible pour l'organisation d'évènements à partir de 2018. Construite en 1830 et de décor Second Empire, elle porte le nom d'un sociétaire, puis doyen de la Troupe qui s'imposa comme l'un des plus grands tragédiens de son époque, et forma un couple passionné à la scène comme à la ville avec Sarah Bernhardt.

Capacité d'accueil – de 80 à 120 personnes



21, rue du Vieux-Colombier 75006 PARIS

SALLE DU THÉÂTRE DU VIEUX-COLOMBIER

Capacité d'accueil - jusqu'à 300 personnes

FOYER DU THÉÂTRE DU VIEUX-COLOMBIER

Spectacles de mi-septembre à début juillet. Ce lieu mythique fondé au cœur de Saint-Germain-des-Prés en 1913 par Jacques Copeau permet l'organisation de galas et de soirées privées, ainsi que de petits-déjeuners, d'événements privés et de conférences, en journée ou en soirée selon disponibilité.
Capacité d'accueil - de 20 à 300 personnes



99, rue de Rivoli 75001 PARIS
Galerie du Carrousel du Louvre,
Place de la Pyramide inversée

STUDIO-THÉÂTRE

Spectacles de mi-septembre à début juillet. Ce lieu est idéal pour l'organisation, les jours de relâche (les lundis et mardis), de séminaires, conventions, colloques, conférences de presse, etc. En plus des équipements scéniques, la salle dispose d'un écran et d'un vidéoprojecteur. Des privatisations complètes ou partielles peuvent être envisagées.
Capacité d'accueil - jusqu'à 130 personnes

Crédits :

p.2-38. Brigitte Enguérand – p.4-5. c-album – p.6. Stéphane Lavoué –
p.9-10-12-16-37. Vincent Pontet – p.22-34. Christophe Raynaud de Lage –
p.28. Jan Versweyveld – p.33. Thierry Loisel –
p.42-43-45. Cosimo Mirco Magliocca – p.46. Arthur Lenoir.

Conception graphique c-album (T. Massari)
Imprimerie Stipa novembre 2016

Par téléphone :

+ 33 (0)1 44 58 15 56

Par e-mail :

fondation@comedie-francaise.org

Par courrier :

Fondation pour la Comédie-Française

Comédie-Française

Place Colette

75001 PARIS

France

